

# CONSEIL DES SAGES

Réunion du 3 février 2025

Présents : Anne-Marie Havet, Marie-France Bréholée, Michel Cardineau, ROGER Chevrel , Daniel Piron

Deux nouvelles personnes présentes : Annette Guihard, Nicole Hamon

Absents excusés : Maëlle Méreau, Alain Briard

Absent : Michel Busnel

Accueil des deux nouvelles personnes :

- Présentation
- Histoire de notre Conseil des Sages, crée en 2006
- Anne-Marie précise que nous sommes affiliés à la Fédération des Conseils des Sages en France ce qui induit le respect du règlement élaboré par cette fédération.
- Anne-Marie parle de ce règlement.
- Elle résume ensuite nos actions menées ces dernières années :

Propositions que nous avons faites, celles qui ont été réalisées, celles qui devraient voir le jour et celles qui ont été refusées.

Nids de frelons :

On nous a signalé un nid de frelons asiatiques dans un chêne situé dans l'allée piétonne qui rejoint l'Impasse de Vauléon à l'allée des Primevères, (juste en face du petit bassin de rétention).

Entretien des allées piétonnes :

Toujours sur l'allée qui rejoint l'Impasse de Vauléon à l'allée des Primevères, on nous signale des flaques d'eau.

Allée des Primevères, on nous parle d'un accotement défoncé par de lourds véhicules, et non remis en état.

A la sortie de l'allée des Roses, près de la Place de l'Eglise, les véhicules ne respectent pas le passage piétonnier. Nous pensons que cela est dû au fait qu'il est dessiné sur un support jaune et donc peu visible. D'autre part les piétons qui traversent à cet endroit se retrouvent sans espace côté place, ils sont coincés contre un mur.

Serait-il possible de le déplacer en face de la boîte aux lettres ?

Sortie des animaux de compagnie et plus particulièrement des chiens :

Beaucoup de personnes ne tiennent pas leur chien en laisse, surtout en limite d'agglomération. Cela est pourtant obligatoire. Les animaux entrent dans les propriétés privées, peuvent avoir des réactions inattendues et devenir agressifs.

Un article à ce sujet pourrait-il paraître à nouveau dans « Vignoc en Direct » ?

Rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse, même hors agglomération, qu'on ne doit pas les laisser faire leurs déjections devant les entrées des habitations et que les propriétaires de ces animaux doivent se munir du nécessaire pour nettoyer en cas de besoin. Ils doivent prévoir des sacs pour ramasser les crottes de leur animal.

Il serait peut-être bon d'élargir la pose de panneaux pour cette obligation.

Travaux au Tertre : Sur le chemin menant chez Michel Cardineau, pendant les travaux au Tertre, une rigole devait être creusée, afin de permettre à l'eau de s'écouler vers le fossé. Cela n'a pas été fait. Il y a donc toujours de l'eau sur ce chemin qui est communal.

Prochaine réunion : le lundi 3 mars 2025

La Présidente : Anne-Marie Havet